

Image not found or type unknown



Indivision et non entente sur valeur du bien et rachat des parts par un indivisaire

Par **Briggs 33**, le **04/06/2019** à **03:00**

Heritier a trois de la maison maternelle . Sommes en indivision . Notre frere veut acheter le bien , le sous evalue et veut rembourser nos parts a ma soeur et moi au regard de cette sous evaluation .nous avons fait estimer le bien par une agence et ma soeur et moi demandons une part a mon frere superieur a celle que lui estime. Pas negociation possible que peux t on faire .

Merci pour votre aide

Par **janus2fr**, le **04/06/2019** à **06:48**

Bonjour,

Pour conclure une vente, il faut l'accord du vendeur et de l'acheteur. Si vous ne pouvez pas vous mettre d'accord sur le prix de vos parts, il ne peut donc pas y avoir de vente. Vous ne pouvez pas obliger votre frère à acheter plus cher qu'il ne le souhaite, il ne peut pas vous obliger à vendre moins cher que vous ne le souhaitez...